

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 27 septembre 2022,

Saint-Chamond dévoile la programmation de ses « ateliers durables »

Depuis 2019, la ville de Saint-Chamond inscrit son plan d'actions dans le champ de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Elle agit dans ce cadre afin de promouvoir un comportement éthique irréprochable, se conformer aux lois et respecter les droits de l'homme et les normes internationales en vigueur.

Cet engagement se matérialise par le déroulement partout dans la commune d'une quarantaine d'événements organisés avec le concours des acteurs associatifs locaux et des partenaires.

Leurs objectifs : s'interroger et réfléchir ensemble sur les changements environnementaux en envisageant parallèlement les nouveaux comportements à adopter pour vivre dans un monde plus vertueux.

Ces rencontres ludiques prennent la forme de conférences, d'animations ou d'ateliers. Elles sont construites autour des problématiques liées au changement climatique, à la biodiversité, à la sobriété numérique, à la citoyenneté, à la santé mentale et à la mobilité active.

Tous les ateliers sont gratuits, libres d'accès et ouverts à tous.

Cette démarche confirme l'engagement de la commune et de ses différents acteurs en faveur d'un monde plus durable et écoresponsable.

Vous trouverez la plaquette de présentation avec la programmation 2022-2023 en pièce-jointe.

Mairie de Saint-Chamond
LD : 04 77 31 32 12 / 06 08 22 14 90